



**STATEMENT ON BEHALF OF AUSTRALIA, CANADA AND NEW ZEALAND (CANZ)
AT THE TWENTY-EIGHTH SESSION OF THE CONFERENCE OF THE STATES PARTIES
DELIVERED BY H.E. AMBASSADOR SUSANNAH GORDON OF NEW ZEALAND
UNDER AGENDA SUBITEM 9(D): ADDRESSING THE THREAT FROM CHEMICAL
WEAPONS USE**

Chair,
Director-General,
Distinguished delegates,

I have the honour of addressing the Conference on behalf of the Governments of Australia, Canada and Aotearoa New Zealand.

We have not forgotten, nor will we forget, the outstanding questions surrounding the poisoning of Mr. Alexei Navalny, in August 2020, with a military-grade nerve agent from the Novichok family.

We condemn the Russian Federation's failure to heed the call of 45 States Parties, under Article IX of the Chemical Weapons Convention, to impartially investigate and clarify the case of Mr. Navalny, despite having had ample time to do so. If after three years, Russia is still unable to provide answers to questions regarding a chemical weapons attack that occurred on its own territory, how are we to trust in Russia's capacity to prevent future instances of chemical weapons use within its borders?

Russia's refusal to constructively cooperate with the OPCW and its ongoing disinformation campaigns related to this incident undermine the Convention and the Convention's compliance regime.

No State Party is above international law. We must all uphold the integrity of the Convention and the international rules-based order it supports. Thus, we once again call upon the Russian Federation to fully cooperate with the OPCW and comply with its obligations under the Convention and conduct a thorough and transparent investigation into this incident.

Finally, we express our worry for the welfare of Mr. Navalny, whose continued detention and recent sentence extension are cause for serious concern.

I kindly ask you to consider this CANZ statement as an official series document of the Conference, and post it on the OPCW external server and public website.

Thank you Chair.

**DÉCLARATION AU NOM DE L'Australie, DU Canada ET DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE (CANZ)
À LA VINGT-HUITIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE DES ÉTATS PARTIES**

**PRONONCÉE PAR S.E. L'AMBASSADRICE SUSANNAH GORDON DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE
AU TITRE DU POINT 9(D) DE L'ORDRE DU JOUR : FAIRE FACE À LA MENACE DE L'UTILISATION
D'ARMES CHIMIQUES**

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur général,
Distingués délégués,

J'ai l'honneur de m'adresser à la Conférence au nom des gouvernements de l'Australie, du Canada et d'Aotearoa-Nouvelle-Zélande.

Nous n'avons pas oublié, et nous n'oublierons pas, les questions en suspens entourant l'empoisonnement de M. Alexei Navalny, en août 2020, par un agent neurotoxique de qualité militaire de la famille Novichok.

Nous condamnons le fait que la Fédération de Russie n'a pas répondu à l'appel lancé par 45 États parties, en vertu de l'article IX de la Convention sur les armes chimiques, pour enquêter de manière impartiale sur le cas de M. Navalny et apporter des clarifications. Elle a pourtant eu amplement le temps de le faire. Si, après trois ans, la Russie n'est toujours pas en mesure de répondre aux questions concernant une attaque chimique qui s'est produite sur son propre territoire, comment pouvons-nous faire confiance à sa capacité d'empêcher de futurs cas d'utilisation d'armes chimiques à l'intérieur de ses frontières?

Le refus de la Russie de coopérer de manière constructive avec l'OIAC et ses campagnes de désinformation à l'heure actuelle concernant cet incident ébranlent la Convention et le régime de conformité de la Convention.

Aucun État partie n'est au-dessus du droit international. Nous devons tous défendre l'intégrité de la Convention et l'ordre international fondé sur des règles qu'elle soutient. Par conséquent, nous demandons encore une fois à la Fédération de Russie de coopérer pleinement avec l'OIAC, de s'acquitter de ses obligations en vertu de la Convention et de mener une enquête approfondie et transparente sur cet incident.

Enfin, nous exprimons notre inquiétude pour le bien-être de M. Navalny, dont le maintien en détention et la récente prolongation de la peine sont très préoccupants.

Je vous demande de bien vouloir considérer cette déclaration du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande comme un document officiel de la Conférence, et de la publier sur le serveur externe et le site Web public de l'OIAC.

Merci, Monsieur le Président.